

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
---------------------	---	-----------------------

1. Intitulé du projet

Projet d'implantation activité DECOLEAN (mise en peinture)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TRECIA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur HAMARD Thierry, directeur

RCS / SIRET

4	1	3	2	1	4	1	6	4	0	0	0	6	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.a)	Autre installation classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation. Rubrique ICPE 2940.2 (application par pulvérisation d'apprêt et de peinture). Quantité maximale mise en oeuvre par le projet= 200kg/j (voir détail addendum au formulaire). Capacité maximale globale site (existant encollage + projet) = 280kg/j

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à implanter une nouvelle activité au sein des locaux de la société TRECIA à Etupes.

L'activité implantée sur le site consistera à mettre en peinture de petites pièces en polymères. La préparation de la pièce avant peinture (pour accroche de la peinture) pourra, le cas échéant, nécessiter une phase préalable de flammage de la pièce (exposition brève de la surface de la pièce à une flamme de gaz naturel pour modifier la surface et améliorer l'accroche) ou d'application d'un primaire d'accrochage (apprêt) par pulvérisation comme la peinture appliquée par la suite. La pièce peinte transite ensuite dans un four électrique (radiants électriques) pour séchage.

Cf présentation détaillée du projet dans l'addendum au formulaire.

A noter que l'activité sera implantée dans les locaux existants de la société. Aucune extension ou modification des locaux n'est réalisée à l'occasion de cette implantation.

4.2 Objectifs du projet

La société produit des portières automobiles et désire pouvoir proposer à ses clients des produits comprenant des pièces peintes (amélioration du rendu des produits finis).

Les objectifs du projet sont:

- diversifié la gamme des prestations et produits proposés par le site d'Etupes,
- pérenniser et développer la production du site en pouvant proposer des produits répondant aux attentes clients.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux ne comprend que des aménagements dans un local existant du site TRECIA d'Etupes. Aucune extension ou modification des locaux ne sera réalisée à cette occasion.

La société a réorganisé ses activités dans les locaux afin de libérer un espace suffisant pour implanter un nouvel atelier de mise en peinture (atelier DECOLEAN).

Il s'agit donc d'une installation de nouveaux équipements de production (chariots automatisés de transport de pièces, unité de flambage, poste d'application d'apprêt, poste d'application de peinture, four de séchage) dans un local dédié.

La seule modification réalisée à cette occasion sur le bâtiment concerne le passage en toiture de 2 cheminées d'extraction pour les activités de mise en peinture et application d'apprêt ainsi que l'évacuation du four de séchage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité DECOLEAN comprendra 5 étapes principales:

- Etape 1 : chargement par un opérateur de pièces en attente de traitement sur un chariot autoguidé qui dirigera les pièces dans le process,
- Etape 2: Les pièces sont guidées automatiquement vers une première étape de traitement avant peinture destinée à préparer l'accroche de la peinture sur la pièce. En fonction des caractéristiques de la pièce (type de polymère par exemple) et de la peinture à appliquer dessus, 3 types de traitement préalable peuvent être réalisés:
 - a) Le flamage de la pièce: la surface de la pièce est exposée rapidement à une flamme de gaz naturel. La surface de la pièce est ainsi modifiée et présente par la suite une meilleure accroche;
 - b) L'application d'un apprêt sur la pièce polymère. L'application est effectuée par un robot par pulvérisation dans les mêmes conditions que la peinture. L'apprêt constituera la couche d'accroche de la peinture.
 - c) L'absence de traitement. Dans certains cas, aucun traitement préalable n'est nécessaire.
- Etape 3: application de la peinture par pulvérisation par un robot automatisé. Celui-ci optimise les quantités de peinture utilisées.
- Etape 4: Une fois les pièces peintes, celles-ci sont dirigées vers un four pour leur séchage. Le chariot transite dans un tunnel dans lequel les pièces sont exposées à des radiants électriques.
- Etape 5: les pièces sont récupérées sur les balancelles et sont soumises à un contrôle qualité par un opérateur avant d'être entreposées dans une zone de transfert (attente de leur transfert vers les lignes d'assemblage). Voir schéma de principe dans l'addendum au formulaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement. La rubrique concernée est la rubrique 2940.2 (voir chapitre 3 du présent formulaire). S'agissant de la modification d'un site déjà soumis à autorisation environnementale, la présente démarche entre dans le cadre de l'article R181-46.I du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Installation dans un bâtiment existant. Absence de nouvelle surface imperméabilisée. Capacité maximale d'application de peinture/apprêt (DECOLEAN)	200kg/J

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

835 Avenue Oemichen
25460 Etupes

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 52' 39" _ Lat. 47° 31' 3" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le site fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la réglementation des installations classées référencées. 2009/DDD/5B/N°2009 2508 03128 du 25 août 2009 ainsi qu'un arrêté complémentaire n°2012023-0016 du 23 janvier 2012.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Etupes est incluse dans le plan de prévention du bruit sur l'environnement "Pays de Montbéliard Agglomération", arrêté le 19 décembre 2013.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté en zone industrielle (technoland). Il n'est pas à proximité directe de monuments historiques, de biens inscrits ou de sites remarquables.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera implanté dans des locaux existants.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI du Doubs et de l'Allan (approuvé) => Le site n'est pas inclus dans les zones d'aléas identifiées.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone natura 2000 la plus proche est à plus de 5 km au Nord-Est du site (FR4301350 - Etangs et vallées du Territoire de Belfort)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de site classé sur la commune d'Etupes et à proximité du site. Le site classé le plus proche est la citadelle de Montbéliard (à plus de 7 km à l'Ouest du site TRECIA).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les activités d'application de primaire et de peinture comprennent un système de captation des poussières. Il s'agit d'une aspiration au travers d'un rideau d'eau. Le circuit d'eau de ce dispositif fonctionne en circuit fermé (filtration et traitement de l'eau). Mais ponctuellement la société TRECIA devra faire un appoint d'eau dans le circuit pour compenser les pertes (évaporation). Le prélèvement d'eau pour l'appoint se fera sur le réseau d'adduction communal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Son absence de travaux liés au projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Son absence de travaux liés au projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessite pas de nouvelle construction ou d'extension. L'activité DECOLEAN sera abritée dans un bâtiment existant du site. Absence d'impacts travaux. De plus, en exploitation, l'activité DECOLEAN ne sera pas susceptible de générer des impacts qui entraîneraient des perturbations, dégradations, destructions de la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site natura 2000 le plus proche du site est à plus de 5 km au Nord-Est du site TRECIA (FR4301350 - Etangs et Vallées du Territoire de Belfort). Le projet n'est pas susceptible de présenter une quelconque influence sur ce site éloigné.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune construction nouvelle liée au projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'utilisation de produits contenant une part de solvants inflammables est susceptible de présenter un potentiel de danger incendie/explosion. L'utilisation de gaz naturel pour le flammage de certaines pièces présente également un potentiel de danger incendie/explosion. Les pièces traitées sur le process sont en polymère donc combustibles. Les quantités sont toutefois limitées aux en-cours de production. Les mesures prises par la société sont de nature à prévenir les risques pour le voisinage (cf addendum).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRi du Doubs et de l'Allan (approuvé) => Le site n'est pas inclus dans les zones d'aléas identifiées.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les produits mis en oeuvre (peinture et apprêt) sont susceptibles de contenir une part de solvants volatils dont certains peuvent présenter des propriétés de dangerosité. Un examen qualitatif est présenté dans le document annexe au présent formulaire (addendum).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Globalement le trafic généré par le site (approvisionnement et expédition) ne devrait pas être influencé notablement vis à vis de la situation actuelle.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le process comprend des chariots automatiques, des robots... qui sont susceptibles d'être source de bruit. Mais tous les équipements seront implantés dans le bâtiment existant de la société qui présentera une isolation acoustique vis à vis de l'extérieur. Aucun équipement ne sera implanté à l'extérieur des locaux (pas de source sonore en direct vers le voisinage).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les produits utilisés contiendront une part de solvants volatils dont certains peuvent représenter une source d'odeur. Toutefois, les émanations seront captées à la source et évacuées via des cheminées en toiture. La dispersion atmosphérique des rejets limitera l'impact olfactif pour voisinage. A noter notamment qu'il n'existe pas d'habitation à proximité direct du site. Les habitations les plus proches sont à environ 1km du site (Etupes et Fesches-le-Chatel). Aucun impact olfactif n'est envisageable à leur niveau.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Activité implantée dans des locaux fermés sans émissions lumineuses à l'extérieur du site.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les activités de pulvérisation d'apprêt (ou primaire) et de peinture ainsi que le séchage des pièces généreront des rejets atmosphériques. Un dispositif de captation à la source permettra d'évacuer les rejets en toiture via 3 conduits d'évacuation: 1 conduit pour l'application de l'apprêt, 1 conduit pour l'application de peinture et 1 conduit pour le four. Les conduits d'apprêt et de la peinture seront regroupés dans un seul fourreau de cheminée. La toiture comportera donc 2 cheminées. Cf détail addendum au formulaire.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le circuit d'eau du dispositif de captation de poussières de pulvérisation (rideau d'eau) fonctionnera en circuit fermé. En cas de nécessité de purger le circuit, l'eau évacuée serait éliminée en temps que déchets dans une filière autorisée.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Voir ci-dessus.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Déchets non dangereux: rebuts de production (pièces peintes non valorisable sur le site), combinaisons et gants des opérateurs, lingettes poussières, cartons et papiers. Déchets dangereux: Résidus de solvant de nettoyage (eau + solvant), fûts/ bidons de peinture, primaire et solvant de nettoyage, résidus de peinture et primaire, chiffons souillés. Le site génère déjà de tels déchets et dispose de filières de traitement.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence d'aménagement extérieur et de transformation des locaux
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

4.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La société TRECIA a réorganisé ses activités dans ses locaux afin de pouvoir libérer la place suffisante pour accueillir la nouvelle installation DECOLEAN sans devoir construire un nouveau bâtiment. Les impacts liés à la phase travaux sont donc particulièrement limités.

Les déchets générés par l'installation projet entreront dans les filières de collecte et de traitement déjà en place sur le site pour les activités existantes.

Les rejets atmosphériques de peinture/apprêt sont limités par un traitement par rideau d'eau (captation essentiellement des poussières).

Les consommations d'eau sont limitées au maximum par l'utilisation d'un circuit fermé d'eau. L'eau fait l'objet d'un traitement et d'une filtration afin de pouvoir la recycler dans l'installation.

L'absence d'équipements implantés à l'extérieur du bâtiment garantira l'absence d'influence en terme de niveau sonore en limite de propriété.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu des éléments présentés dans le présent formulaire et l'addendum associé, il apparaît que le projet consiste uniquement à implanter une nouvelle activité dans des locaux existant de la société TRECIA. De plus des mesures sont prises par la société pour limiter les impacts potentiels du projet sur l'environnement et le voisinage aussi bien en phase de travaux que d'exploitation. Aussi la société TRECIA demande à pouvoir être dispensée d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ETUPES

le,

21/08/2018

Signature



